

LE LOGEMENT

TORONTO—L'OCTROI DE SUBVENTIONS À CERTAINS GROUPES

M. John Gilbert (Broadview): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre sans portefeuille chargé de l'habitation. Le maire de Toronto ayant dit, avec une finesse d'homme des cavernes, que des groupes de citoyens ne devraient pas être financés par le Trésor fédéral, le ministre donnerait-il à la Chambre l'assurance que nous allons continuer à les financer afin que nous puissions connaître la démocratie active?

L'hon. Robert K. Andras (ministre sans portefeuille): Monsieur l'Orateur, cette question a été discutée lorsque la Fédération canadienne des maires et des municipalités a présenté un mémoire au cabinet. En général, nous sommes d'avis que voulant respecter, pour ainsi dire, le besoin des consultations, nous ne céderons pas le pouvoir de veto sur l'attribution de subventions. Nous voulons maintenir le droit de tout citoyen ou groupe de citoyens, d'entretenir des relations avec le gouvernement.

* * *

LES PÊCHES

LE VOYAGE DU MINISTRE À TERRE-NEUVE

M. Ambrose Hubert Peddle (Grand Falls-White Bay-Labrador): Une question pour le ministre de l'Environnement. Est-il vrai que le ministre va passer la journée du 25 juin à Terre-Neuve pour s'y entretenir avec les pêcheurs et se renseigner sur place sur l'industrie de la pêche? Le ministre nous dirait-il ce qu'il a l'intention de faire dans l'après-midi?

M. l'Orateur: A l'ordre.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

LES CRÉDITS POUR L'ENTRAÎNEMENT D'ÉTÉ DE LA MILICE

M. R. R. Southam (Qu'Appelle-Moose Mountain): Ma question était destinée au ministre de la Défense nationale qui, d'après le tableau des présences, devait être à la Chambre aujourd'hui. Vu son absence, j'aimerais la poser au ministre suppléant. Compte tenu des nombreux griefs des officiers et autres militaires engagés d'ordinaire dans le programme d'entraînement d'été de la milice canadienne, du fait que les dépenses normalement affectées à ce programme ont été considérablement réduites, ce qui a donné lieu à une grave diminution dans l'entraînement des hommes, le ministre pourrait-il nous dire s'il a l'intention de rétablir sous peu les crédits affectés habituellement à ce programme d'été de la milice?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je prends note de la question.

[L'hon. M. Mackasey.]

L'INDUSTRIE

LES PÂTES ET PAPIERS—MESURES EN VUE D'APLANIR LES DIFFICULTÉS

[Français]

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question à l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce relativement aux difficultés qu'éprouvent les usines de pâtes et papiers au Canada.

L'honorable ministre peut-il dire quelles mesures il entend prendre à cet égard ou si, tout au moins, son ministère est disposé à proposer des solutions aux difficultés avec lesquelles les usines sont actuellement aux prises?

M. l'Orateur: Il me semble que cette question a été posée au cours des derniers jours et que le ministre y a répondu d'une façon ou d'une autre. Si j'erre sur ce point et si le ministre désire ajouter à la réponse déjà donnée, je serai très heureux de lui donner l'occasion de le faire maintenant.

* * *

LES RELATIONS OUVRIÈRES

LE DIFFÉREND ENTRE LE CN ET UN SYNDICAT—L'INTERVENTION DU MINISTÈRE

[Traduction]

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre du Travail. Le ministre nous dirait-il s'il a envoyé ou doit envoyer des fonctionnaires pour voir au règlement du différend entre le Canadien National et le Canadien Pacifique et le Syndicat des employés de transport, en ce qui concerne les gareurs de wagons? Ce problème est non résolu et pourrait chambarder l'accord précédemment conclu.

L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail): Oui, monsieur l'Orateur, je suis évidemment au courant du problème qui est celui de la ratification de l'entente par une unité nationale de négociation et du mécontentement d'un groupe au sein de cette unité. Si nous désirons préserver le concept de l'unité nationale de négociation, je ne pense pas qu'il soit logique que le groupe régional ait davantage que ce à quoi il a droit aux termes de sa propre constitution, c'est-à-dire une voix dans la ratification. Je pense que cette question sera résolue incessamment.

* * *

LA CONSTITUTION

L'APPROBATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE DES MODIFICATIONS—LA PRÉSENTATION DES MESURES À LA CHAMBRE

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): J'aimerais poser au premier ministre suppléant une question concernant une nouvelle en provenance de Victoria selon laquelle il est nécessaire que des modifications importantes et de nature constitutionnelle obtiennent l'approbation